

# Indicateurs de développement durable pour entreprises

## Généralités

### **Objectif : pourquoi mettre au point un set d'indicateurs de développement durable propre à l'entreprise ?**

Il est essentiel de disposer d'outils concrets pour transcrire le concept de développement durable en un système de référence pour les entreprises et le développement de la Région wallonne. A l'instar de ce qui se passe dans tout processus de gestion, il faut pouvoir mesurer la performance atteinte en fonction d'objectifs fixés, correspondant à une vision à terme d'un développement économique compatible avec la préservation des ressources.

### **Contexte général de l'exercice**

De nombreux sets d'indicateurs de développement durable ont vu le jour ces dernières années. Parmi ceux-ci, le GRI (Global Reporting Initiative) le plus connu et reconnu, propose plus d'une centaine d'indicateurs de monitoring permettant à l'entreprise de structurer sa communication dans un cadre stratégique de développement durable. La complexité de ces indicateurs et la difficulté posée par leur mise en place, accessible seulement à quelques grands groupes, ont conduit l'UWE à opter pour une formule plus simple et rapidement opérationnelle : élaborer un set réduit d'indicateurs sélectionnés pour leur disponibilité et pertinence.

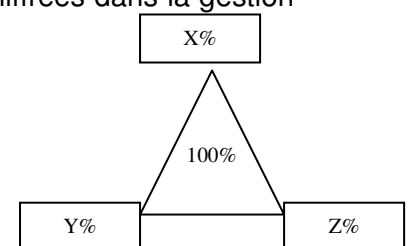
### **15 indicateurs pour 3 piliers**

Le principe de base est de construire un indicateur global de DD sous forme d'une « cotation » par rapport à un état idéal<sup>1</sup> qui agrège les chiffres de l'entreprise dans chacun des 15 indicateurs sélectionnés, répartis en trois piliers (économique – soci(ét)al – environnemental).

Les trois piliers valent chacun 1/3 de la cote globale et sont eux-mêmes évalués chacun par 5 indicateurs.

Les indicateurs (choisis parmi les indicateurs suggérés dans ce type de démarche comme celle du GRI) utilisent des données existantes, le plus souvent déjà chiffrées dans la gestion quotidienne de l'entreprise. Le caractère innovant du travail réalisé réside en la formulation de chacun des indicateurs (ratio qui permet de tenir compte de l'importance relative des entreprises) et en la combinaison du pilier économique avec les performances sociales et environnementales (agrégation).

La méthode de calcul permet d'obtenir une cote par pilier et une cote agrégée sur les trois domaines, représentée en un « Triangle du DD ».



<sup>1</sup> A l'instar de ce que représente le PIB d'un pays par rapport à son « PIB potentiel »

## **Utilisations par l'UWE**

1. Le premier objectif poursuivi par l'UWE est d'offrir un outil de mesure à ses entreprises membres, individuellement, sur une série de grandeurs clés dans une gestion durable. Elle propose un tableau de bord qui les aide à mettre en place un monitoring de leur situation en développement durable.
2. L'agrégation de ces données individuelles pourrait, à terme, alimenter l'UWE en données anonymes et sectorielles sur les entreprises. Ces indicateurs pourraient, le cas échéant, étayer ou être repris dans les publications ou communications de l'UWE concernant le développement durable ou un des domaines couverts.

## **Confidentialité, sécurité et fiabilité des résultats**

La mise en œuvre de cette phase test se doit de répondre à des impératifs de confidentialité et de fiabilité. Toutes les données individuelles des entreprises seront récoltées via un site web sécurisé et entièrement contrôlé par l'UWE. Cette manière de procéder garantit la confidentialité des données.

Chaque entreprise peut sauvegarder le questionnaire ainsi que les réponses. Elle obtiendra un résultat chiffré sur une base sectorielle :

- pour chaque indicateur,
- pour chaque pilier (économique, environnemental et social)
- et agrégé (cote globale - le « triangle »).

## **Une entreprise = une entité juridique**

Quelles valeurs faut-il encoder pour réaliser l'exercice de calcul des indicateurs de développement durable ?

Il s'agit des valeurs (chiffres, réponses aux questions) obtenues pour une « entité juridique ». Qu'est-ce qu'une entité juridique ? Dans ce cas-ci, nous retiendrons l'entreprise telle qu'elle est enregistrée de façon juridiquement indépendante et publiée au Moniteur Belge. Ce sont les activités de cette entité qui seront analysées. Cette entité juridique sera identifiée via son numéro de TVA.

### Précisions :

- Pour le calcul des indicateurs, l'entreprise encode ses données de manière uniforme, c'est-à-dire en considérant les valeurs demandées systématiquement en référence à cette même entité juridique.
- Concrètement, une entreprise réalisant ses activités sur plusieurs sièges d'exploitation ne considèrera ses divers sièges d'exploitation pour la récolte des valeurs du set d'indicateurs que dans la mesure où ils font partie de la même entité juridique. Inversement, une entreprise structurée sur des entités juridiques distinctes mais exerçant ses activités sur un même lieu d'exploitation opérera une distinction par entité juridique dans le recensement de chaque valeur proposée par le set d'indicateurs.
- Remarque : le test peut être réalisé autant de fois qu'il y a d'entités juridiques. Il revient à l'entreprise propriétaire de plusieurs entités juridiques d'agréger ensuite, si elle le souhaite, les données récoltées.
- Exemple : une entreprise possède deux unités de production, une antenne administrative et un centre de recherche, tous situés à un endroit différent sur le territoire belge.
  - o Si les activités de l'entreprise sont comptabilisées ensemble aux comptes annuels sous la même dénomination (même entité juridique, même raison sociale ou même statut publié au Moniteur belge, même numéro de TVA), l'entreprise considère pour l'encodage de ses valeurs l'ensemble de ses

activités territoriales. Elle additionne, par exemple, les consommations énergétiques des ses différents lieux d'activité avant l'encodage d'une valeur unique agrégée.

- Si les activités de l'entreprise sont comptabilisées distinctement aux comptes annuels sous différentes entités juridiques (numéro de TVA différents, différentes raisons sociales,...), l'entreprise opère un discernement par entité juridique dans le recensement de ses valeurs. Si elle le souhaite, elle peut réaliser l'exercice autant de fois qu'il y a d'entités juridiques distinctes.

## **Identification : code NACE-BEL et numéro de TVA**

### **1. Première identification : le numéro de TVA**

La plupart des benchmarks économiques (voire sociaux) de ce set d'indicateurs ont été réalisés à partir de l'outil Bel-first – outil statistique compilé des comptes nationaux des entreprises (voir benchmark – indicateur économique).

Afin de faciliter la recherche de valeurs (chiffre d'affaires, ...) de l'entreprise, l'encodage du numéro de TVA permet d'identifier en temps réel le profil économique de chaque entreprise, tel qu'il est recensé officiellement dans les comptes nationaux. Cette identification permet également d'affiner si nécessaire l'analyse des données statistiques et de préciser le benchmark ou l'indicateur. Cependant, cette identification trouvera ses limites dans les notions de confidentialité et de sécurité liées à cet exercice.

Dans le cas d'appartenance à plus d'un secteur d'activité, l'entreprise pourra n'encoder qu'une fois ses valeurs et changer de secteur pour évaluer sa performance au regard des deux secteurs concernés.

### **2. Deuxième identification : un choix sectoriel – un benchmark affiné**

Les benchmarks de chaque indicateur ont été identifiés et retenus suivant une approche sectorielle. 22 secteurs ont été sélectionnés suivant les codes NACE-BEL. Cette distinction évite la comparaison de deux entreprises aux activités diversifiées.

- Exemple : les consommations énergétiques d'une entreprise chimique sont comparées avec les entreprises du même secteur ou identifiées sous le même code NACE-Bel.
- Autre exemple : la performance en recherche et développement d'une entreprise de la construction est comparée avec la performance moyenne de son secteur.

Pour que la distinction sectorielle trouve toute son efficacité, il est indispensable que l'entreprise s'identifie dès le début de l'exercice en encodant son code NACE-BEL et se compare de la sorte à ses paires lorsqu'elle encodera ses valeurs pour chaque indicateur.

L'entreprise a le choix de réaliser l'exercice sur le secteur qui lui semble le plus en concordance avec ses activités principales.

## **Le choix des indicateurs**

Fruits d'une réflexion concertée et élaborée avec les entreprises durant plusieurs mois, les indicateurs retenus reflètent les aspects essentiels de la gestion durable d'une entreprise d'aujourd'hui.

### **Aspect économique :**

- Recherche et développement
- Investissements
- Rentabilité des fonds propres
- Gouvernance d'entreprise

- Croissance de la valeur ajoutée

**Aspect social :**

- formation
- sécurité au travail
- santé et bien-être au travail
- évaluation des compétences
- qualité des relations sociales

**Aspect environnemental**

- éco-efficiency énergétique
- éco-efficiency déchets
- éco-efficiency eau
- management environnemental
- mobilité